



# Code de vie du Camp de jour Champfleury



Ce code de vie a pour but de faire vivre une expérience formidable tout au long de l'été pour tous les enfants fréquentant le Camp de jour Champfleury. Il permet d'avoir une méthode d'intervention généralisée avec tous les animateurs et l'équipe de coordination. Au camp, la sécurité de tous est notre priorité. En ce sens, le contexte de jeu n'est pas une excuse pour un manquement au comportement.

Nous invitons les parents à regarder attentivement ce code avec votre enfant avant sa semaine de camp de jour, le vulgariser, ainsi qu'assurer sa compréhension.

Règlements et bonnes conduites à adopter :

- Je respecte les règlements du jeu expliqué par l'animateur
- Je participe activement aux jeux dans mon groupe
- Je m'amuse de façon sécuritaire
- Je ne bouscule et ne fais pas mal aux autres volontairement
- Je ne frappe pas, ne crache pas sur une autre personne, ou ne lance pas d'objet
- Je garde un langage respectueux sans blasphèmes, langage à caractère sexuel, ni insultes
- Je ne proclame jamais de menace à qui que ce soit
- Je respecte les lieux et le matériel qu'on me prête pour jouer
- Je partage mon matériel et n'amène aucun jeu de la maison
- Lorsque je suis en colère, j'évite de sortir du terrain du camp ou fuguer de mon groupe
- Lorsque je suis en colère, j'évite d'être agressif, violent, de pousser ou frapper les autres et les animateurs.

Durant tout l'été, les règlements seront appliqués par toute l'équipe du personnel. Votre enfant pourra se référer aux affiches des règles à divers endroits sur le terrain du camp. L'équipe de coordination gardera des traces écrites des interventions faites avec chacun des jeunes afin d'assurer un suivi.

Nous utiliserons une cascade d'intervention sous forme de carton jaune, orange et rouge. Les interventions sont graduées selon la sévérité du comportement. Il est donc possible d'avoir comme premier carton, un rouge, si le comportement est jugé comme sévère. Les parents seront mis au courant quand l'enfant recevra un carton et le comportement problématique y sera aussi inscrit. Pour les cartons orange et rouge, le jeune devra le faire signer par son parent et le ramener le lendemain à l'équipe de coordination pour réintégrer le groupe.

Ce code de vie est à titre indicatif. Il est possible, selon le bon jugement de l'animateur ou des coordonnateurs, que la conséquence soit plus ou moins appliquée sévèrement, selon le comportement de l'enfant. La sécurité de tous est notre priorité, tant celle du jeune ne respectant pas les règles que tous les autres jeunes du camp.

# Code de vie

## Camp de jour Champfleury

### Exemples de comportements

- Je n'écoute pas les consignes de mon animateur

### Ce qui arrivera

- 2 avertissements verbaux avec l'animateur
- Discussion hors du jeu entre l'animateur et le jeune

### Exemples de comportements

- J'utilise un langage inapproprié en blasphémant ou avec un caractère sexuel
- J'insulte, je suis arrogant ou je me moque d'une autre personne
- Je bouscule un jeune ou un animateur
- Je refuse de coopérer ou de partager
- J'utilise un jouet de la maison

### Ce qui arrivera

- Retrait du reste de l'activité
- Rencontre avec le jeune, l'animateur et la coordination
- L'objet de la maison est confisqué pour la journée

### Exemples de comportements

- Un cumul de 2 cartons jaunes, ou :
- J'intimide un autre jeune
- Je crache sur quelqu'un
- Je brise volontairement un objet ou mon environnement
- Je fugue ou quitte volontairement mon groupe
- Je menace verbalement un jeune ou un animateur

### Ce qui arrivera

- Rencontre entre la coordination et le parent pour comprendre le comportement et trouver une solution pour y remédier
- L'enfant doit rapporter son billet signé par le parent le lendemain

### Exemples de comportements

- Un cumul de deux cartons oranges ou :
- Je frappe quelqu'un ou me bats avec un autre jeune

### Ce qui arrivera

- L'enfant n'est pas apte à contrôler son comportement dans son groupe. Suspension de l'enfant pour 1 journée. Un appel au parent est fait et le parent doit venir le chercher dans la journée. Sinon, l'enfant ne réintègre pas son groupe
- ▣ Rencontre avec la coordination, le parent et l'enfant pour trouver une intervention pour le reste du séjour du jeune
- ▣ Suspension pour le reste de l'été du jeune sans possibilité de revenir au camp pour l'été en cours. Aucun remboursement n'est effectué.